

- Réservé aux

Abonnés

Photovoltaïque : la région Hauts-de-France veut rattraper son retard

Notre région est l'une des moins pourvoyeuses d'énergie solaire, en France. Mais elle innove et commence à rattraper son retard.

Anne-Sophie Hache

| Publié le 05/05/2021



Installée sur le site de l'ex-base militaire de Cambrai, la ferme solaire de Niergnies, en fonctionnement depuis 2018, produira en juin, quand elle sera complètement opérationnelle, 60,7 mégawatts par an. Devenant la plus importante de la région. L'agglomération de Cambrai, devenue l'un des cinq actionnaires du projet, touchera pendant la durée du bail (trente ans) des revenus estimés à 7,2 millions d'euro, en plus de ceux liés à l'imposition forfaitaire des entreprises (IFER).

PHOTO CHRISTOPHE LEFEBVRE

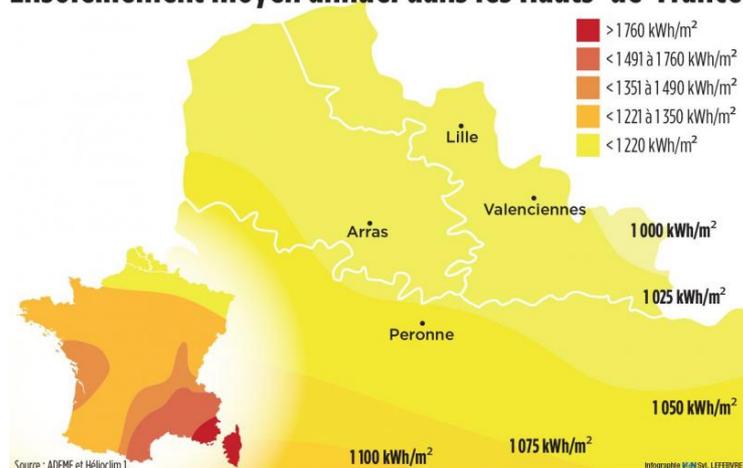
1

En Hauts-de-France, 189 MW de puissance installée, l'une des plus faibles en France

En puissance installée, 189 MW dont 97 dans le Nord et 36 dans le Pas-de-Calais, comme en croissance du marché, les Hauts-de-France sont avant-derniers au classement des régions françaises (1). La faute au soleil qu'on a dans le cœur, plus souvent que dans le ciel.

« Les développeurs qui font des grosses puissances de plusieurs dizaines de mégawatts au sol travaillent d'abord sur les centrales plus rentables dans le versant sud, avant de le faire dans le nord où l'ensoleillement est moindre », explique François-Xavier Callens, chargé de mission au **CD2E** (<http://www.cd2e.com/>), pôle d'excellence régional qui accompagne les acteurs de la région (entreprises, territoires) dans l'éco-transition. Par comparaison, la puissance installée en Provence-Alpes-Côte d'Azur est de 1436 MW.

Ensoleillement moyen annuel dans les Hauts-de-France



2

Dans le nord, on n'a pas de soleil mais on a des friches

En France, l'installation de grosses puissances au sol de plus de 100 kW passe par un appel d'offres national de la **Commission de régulation de l'énergie** (<https://www.cre.fr/>) (CRE). Il s'agit pour l'État de maîtriser la puissance installée grâce à des quotas et d'optimiser la rentabilité des installations qu'il finance via le rachat de l'énergie.

Le seuil devrait être porté cette année de 100 à 500 kW ce qui permettra plus de projets accessibles à tous (sans passer par l'appel d'offres). Mais depuis environ déjà quatre ans, la région compte régulièrement des lauréats dans les appels d'offres nationaux CRE : parmi les critères de la CRE, **une bonification est liée à l'usage préalable du site de la future installation, notamment, dans le cas de friches, « des sites dégradés »** à qui le solaire offre une reconversion et dont les Hauts-de-France sont riches.



À Pont-sur-Sambre, le projet s'est installé sur une partie d'une friche industrielle, une centrale thermique à charbon d'EDF, fermée en 1998 et démantelée. Dans l'arrondissement, une seconde centrale va

s'implanter à Ohain, au sud de l'Avesnois, sur une ancienne décharge d'ordures ménagères. PHOTO CHRISTOPHE LEFEBVRE

« *Cela donne des opportunités aux développeurs pour venir monter des projets dans la région* », observe le chargé de mission. Parallèlement, dans le sud, les sites se raréfient avec la multiplication des installations, qui, par ailleurs, commencent à beaucoup occuper les réseaux électriques, « *même si, dans notre région, on a la même contrainte avec l'éolien qui en occupe pas mal* ».

En conséquence, la région voit désormais et verra dans les deux ans à venir, sortir de gros projets de centrales au sol de plusieurs dizaines de mégawatts : par exemple, la centrale au sol de Louches 17 MW (*lire par ailleurs*) ou encore **[celle de Niergnies \(https://www.lavoixdunord.fr/932707/article/2021-02-09/le-photovoltaïque-se-pose-durablement-dans-le-hainaut\)](https://www.lavoixdunord.fr/932707/article/2021-02-09/le-photovoltaïque-se-pose-durablement-dans-le-hainaut)**, sur l'ex-base militaire de Cambrai, la plus grande ferme solaire au Nord de Paris, 60,7 MW par an quand elle sera pleinement opérationnelle en juin.

« *Parallèlement à la croissance de ces grandes centrales, d'autres types de projets se développent, notamment les centrales sur des bâtiments publics, toujours en tiers investissement : particuliers, développeurs et public qui vont accélérer la croissance de façon assez forte et permettre d'en rattraper le retard ces prochaines années.* »

Mais « *en termes de puissance installée, on reste dans le nord... Demain, on restera à des puissances limitées par rapport à d'autres régions* ».

LIRE AUSSI

Miser sur le photovoltaïque sur son toit ? Trois conseils avant de se lancer (/997965/article/2021-05-05/miser-sur-le-photovoltaïque-sur-son-toit-trois-conseils-avant-de-se-lancer)

3

Des fermes au sol, des toitures solaires et un nouveau modèle d'autoconsommation





Centrale photovoltaïque SunR à Niergnies.
PHOTO C. LEFEBVRE

Les grosses installations au sol concentrent logiquement la majorité de notre puissance installée en Hauts-de-France. « *Mais la région compte aussi un nombre très important d'installations chez les particuliers et dans le monde agricole* », relève François-Xavier Callens.

« *Et comme le coût du matériel a énormément baissé et que celui de l'électricité augmente, aujourd'hui, un nouveau modèle se développe d'autoconsommation : de manière individuelle, sur un bâtiment, ou collective, comme par exemple, sur la base du 11/19 à Loos-en-Gohelle (<https://www.lavoixdunord.fr/763617/article/2020-06-10/loos-en-gohelle-le-projet-photovoltaique-mine-de-soleil-seduit-les-citoyens-mais>), la communauté d'agglomération a mis une toiture solaire de 420 kW qui alimente les sept bâtiments du site. Nous sommes les premiers en France sur l'autoconsommation collective : sur les 25 installations opérationnelles en France, 9 sont situées en Hauts-de-France. C'est grâce à la dynamique Rev3 (<https://www.lavoixdunord.fr/311656/article/2018-02-05/rev3-les-dix-grands-chantiers-de-l-acceleration>) (2) et son volet innovation très marqué, le CD2E a accompagné pas mal de territoires sur ce type de projets.* »

« Nous sommes les premiers en France sur l'autoconsommation collective : sur les 25 installations opérationnelles en France, 9 sont situées en Hauts-de-France. »

La perte de rentabilité, liée au plus faible ensoleillement chez nous, est ici compensée par la quasi absence de coût lié au réseau. Autre exemple, à Pérenchies, une société privée alimente son propre bâtiment, la boulangerie, des logements sociaux : « *Ce n'est pas hyper rentable pour elle mais cela a des vertus énormes, c'est un modèle intéressant pour les bailleurs sociaux et c'est vraiment le modèle de demain.* »

1. Source Ministère de la Transition écologique, « Tableau de bord : solaire photovoltaïque quatrième trimestre 2020 » Puissance des installations solaires photovoltaïques raccordées au réseau. 2. La mission Rev3, pilotée par la Région avec la chambre régionale de commerce et d'industrie des Hauts-de-France, née suivant l'inspiration de l'essayiste américain Jeremy Rifkin, est une dynamique qui recense plus de 1 200 projets de développement dans les entreprises de la région, avec label, fonds d'investissement et soutiens publics en faveur de l'innovation. Et l'ambition de recourir massivement aux énergies renouvelables pour limiter les émissions de gaz à effet de serre.

**Investir dans une centrale citoyenne, une bonne
opération ?**

opération :

À Loos-en-Gohelle, la ville a proposé à ses habitants d'investir dans son projet solaire (<http://%C3%80%20Loos-en-Gohelle,%20la%20ville%20a%20propos%C3%A9%20%C3%A0%20ses%20habitants%2>

Dans les communes de Pèvèle-Carembault, le pôle d'excellence régional CD2E travaille à identifier des toitures d'églises, d'écoles, de salles des fêtes... qui seront mises à disposition des habitants pour qu'ils investissent dans le solaire sur ces bâtiments.

Les grandes centrales au sol, bénéficiant de bonus quand une partie du capital est proposée à l'investissement citoyen, proposent aussi aux habitants de la région où le projet doit s'installer, d'investir. Dernier exemple en date, la ferme photovoltaïque de Lourches (<https://www.lavoixdunord.fr/881687/article/2020-10-20/lourches-40-000-panneaux-solaires-venir-c-est-comme-80-000-cyclos-qui-pedalent>) (Valenciennois), mise en service en mars sur une ancienne cokerie, avait ouvert un financement participatif réservé aux habitants du Nord, du Pas-de-Calais, de l'Aisne et de la Somme. Montant minimum de la mise : 1 000 €, rendement promis : à moyen terme, à cinq ans, à 6 % d'intérêts capitalisés.



L'attachement territorial

La rentabilité de l'investissement varie selon les modèles d'investissement citoyen mais elle est **au minimum de 2 % sur 5 ans**, calcule le CD2E. Pas l'eldorado mais un risque « quasi-nul », selon le CD2E car « *quand on installe une centrale solaire, elle est au moins là pour 20 ans* »

Centrale solaire, elle est au moins là pour 20 ans ».

Mais l'essentiel est ailleurs, selon l'organisme : permettre, comme en Pévèle-Carembault, aux habitants d'investir dans le solaire dans leurs communes, *« c'est leur permettre de participer à la transition de leur territoire. Derrière, cela crée du développement économique local, on fait des kilowattheures propres. Cela a plein de vertus, mais avant tout celle de l'attachement territorial. »*

A.-S. H.

Poursuivez votre lecture sur ce(s) sujet(s) :

[Électricité \(production et distribution\) \(/tags/electricite-production-et-distribution\) |](#)

[Énergie alternative \(/tags/energie-alternative\) |](#) [Énergie \(/tags/energie\) |](#)

[Environnement \(/tags/environnement\) |](#)

[Loos-en-Gohelle \(62750, Pas-de-Calais\) \(/region/lens-et-ses-environs/loos-en-gohelle\) |](#)

[Provence-Alpes-Côte-d'Azur \(/tags/provence-alpes-cote-d-azur\) |](#)

[Lourches \(59156, Nord\) \(/region/denain-et-ses-environs/lourches\) |](#)

[Niergnies \(59400, Nord\) \(/region/cambrai-et-ses-environs/niergnies\) |](#)

[Pérenchies \(59840, Nord\) \(/region/armentieres-et-ses-environs/perenchies\) |](#)